

PCT

REQUÊTE

Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets.

Réservé à l'office récepteur

Demande internationale n°

Date du dépôt international

Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"

Référence du dossier du déposant ou du mandataire (*facultatif*)
(12 caractères au maximum)

Cadre n° I TITRE DE L'INVENTION

Cadre n° II DÉPOSANT

Cette personne est aussi inventeur

Nom et adresse : (*Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.*)

n° de téléphone

n° de télécopieur

n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

Autorisation de recourir au courrier électronique : En cochant l'une des cases ci-dessous, le déposant autorise l'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international à utiliser l'adresse électronique mentionnée dans le présent cadre pour envoyer, si cet office le souhaite, les notifications établies en relation avec la présente demande internationale,

en tant que notifications préliminaires suivies de notifications sur papier; ou exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée)

Adresse électronique :

Nationalité (*nom de l'État*) :

Domicile (*nom de l'État*) :

Cette personne est déposant pour : tous les États désignés tous les États désignés sauf les États-Unis d'Amérique les États-Unis d'Amérique seulement les États indiqués dans le cadre supplémentaire

Cadre n° III AUTRE(S) DÉPOSANT(S) OU (AUTRE(S)) INVENTEUR(S)

D'autres déposants ou inventeurs sont indiqués sur une feuille annexe.

Cadre n° IV MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT COMMUN; OU ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

La personne dont l'identité est donnée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme: mandataire représentant commun

Nom et adresse : (*Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.*)

n° de téléphone

n° de télécopieur

n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office

Autorisation de recourir au courrier électronique : En cochant l'une des cases ci-dessous, le déposant autorise l'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international à utiliser l'adresse électronique mentionnée dans le présent cadre pour envoyer, si cet office le souhaite, les notifications établies en relation avec la présente demande internationale,

en tant que notifications préliminaires suivies de notifications sur papier; ou exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée)

Adresse électronique :

Adresse pour la correspondance : cocher cette case lorsque aucun mandataire ni représentant commun n'est/n'a été désigné et que l'espace ci-dessus est utilisé pour indiquer une adresse spéciale à laquelle la correspondance doit être envoyée.

Cadre n° III AUTRE(S) DÉPOSANT(S) OU (AUTRE(S)) INVENTEUR(S)

Si aucun des sous-cadres suivants n'est utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>	Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
	n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

Nationalité *(nom de l'État)* :Domicile *(nom de l'État)* :

Cette personne est déposant pour :
 tous les États désignés
 tous les États désignés sauf les États-Unis d'Amérique
 les États-Unis d'Amérique seulement
 les États indiqués dans le cadre supplémentaire

Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>	Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
	n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

Nationalité *(nom de l'État)* :Domicile *(nom de l'État)* :

Cette personne est déposant pour :
 tous les États désignés
 tous les États désignés sauf les États-Unis d'Amérique
 les États-Unis d'Amérique seulement
 les États indiqués dans le cadre supplémentaire

Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>	Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
	n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

Nationalité *(nom de l'État)* :Domicile *(nom de l'État)* :

Cette personne est déposant pour :
 tous les États désignés
 tous les États désignés sauf les États-Unis d'Amérique
 les États-Unis d'Amérique seulement
 les États indiqués dans le cadre supplémentaire

Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>	Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
	n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

Nationalité *(nom de l'État)* :Domicile *(nom de l'État)* :

Cette personne est déposant pour :
 tous les États désignés
 tous les États désignés sauf les États-Unis d'Amérique
 les États-Unis d'Amérique seulement
 les États indiqués dans le cadre supplémentaire

D'autres déposants ou inventeurs sont indiqués sur une feuille annexe.

Cadre supplémentaire Si le cadre supplémentaire n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

1. Si l'un des cadres du présent formulaire – à l'exception des cadres n° VIII.i) à v) pour lesquels une feuille annexe spéciale est prévue – **ne suffit pas** à contenir tous les renseignements : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n°..." (préciser le numéro du cadre) et fournir les renseignements conformément aux instructions données dans le cadre dans lequel la place était insuffisante; en particulier :
 - i) **si plus d'une personne doit être indiquée comme déposant ou inventeur** et que l'on ne dispose d'aucune "feuille annexe" : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° III" et fournir pour chaque personne supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n° III. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous;
 - ii) si, dans le cadre n° II ou dans l'un des sous-cadres du cadre n° III, la case "**les États indiqués dans le cadre supplémentaire**" est cochée : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° II" ou "Suite du cadre n° III" ou "Suite des cadres n° II et III" (selon le cas), ainsi que le nom du ou des déposants en cause et, à côté de chaque nom, le ou les États pour lesquels la personne mentionnée a la qualité de déposant (ou, le cas échéant, la mention "brevet ARIPO", "brevet eurasiatique", "brevet européen" ou "brevet OAPI");
 - iii) si, dans le cadre n° II ou dans l'un des sous-cadres du cadre n° III, **l'inventeur ou l'inventeur/déposant n'a pas la qualité d'inventeur pour tous les États désignés ou pour les États-Unis d'Amérique** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° II" ou "Suite du cadre n° III" ou "Suite des cadres n° II et III" (selon le cas), ainsi que le nom du ou des inventeurs et, à côté de chaque nom, le ou les États pour lesquels la personne mentionnée a la qualité d'inventeur (ou, le cas échéant, la mention "brevet ARIPO", "brevet eurasiatique", "brevet européen" ou "brevet OAPI");
 - iv) si, en plus du ou des mandataires indiqués dans le cadre n° IV, il y a **d'autres mandataires** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° IV" et fournir pour chaque mandataire supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n° IV;
 - v) si, dans le cadre n° VI, **la priorité de plus de trois demandes antérieures est revendiquée** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° VI" et fournir pour chaque demande antérieure supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n° VI.
2. Si le déposant a l'intention d'indiquer qu'il souhaite que la demande internationale soit traitée, dans certains États désignés, comme une demande de brevet d'addition, de certificat d'addition, de certificat d'auteur d'invention additionnel ou de certificat d'utilité additionnel : dans ce cas, indiquer le nom ou le code à deux lettres de chaque État désigné en cause, ainsi que "**brevet d'addition**", "**certificat d'addition**", "**certificat d'auteur d'invention additionnel**" ou "**certificat d'utilité additionnel**", le numéro de la demande principale ou du brevet principal ou de tout autre titre de protection principal et la date de délivrance du brevet principal ou de tout autre titre de protection principal ou la date de dépôt de la demande principale (règles 4.11.a)i) et 49bis.1.a) ou b)).
3. Si le déposant a l'intention d'indiquer qu'il souhaite que la demande internationale soit traitée, aux États-Unis d'Amérique, comme une demande de "continuation" ou de "continuation-in-part" d'une demande antérieure : dans ce cas, indiquer "États-Unis d'Amérique" ou "US" et "**continuation**" ou "**continuation-in-part**" et le numéro et la date de dépôt de la demande principale (règles 4.11.a)ii) et 49bis.1.d)).
4. Si le déposant souhaite demander à l'office récepteur ou au Bureau international de se procurer un document de priorité auprès d'une bibliothèque numérique mais **que ce dernier n'est détenu dans une bibliothèque numérique qu'en liaison avec une autre demande de brevets** qui se fonde également sur ce document de priorité pour étayer une revendication de priorité (à moins que cette bibliothèque numérique soit accessible par l'intermédiaire du service d'accès numérique aux documents de priorité), dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° VI", et préciser pour chaque demande antérieure considérée le même type de renseignements que ceux requis dans le cadre n° VI et indiquer le numéro sous lequel la demande est détenue (et si elle est connue, la bibliothèque numérique concernée) (instruction 716.a)ii)).

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cadre n° V DÉSIGNATIONS				
Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.				
Cependant,				
<input type="checkbox"/> DE Allemagne n'est désignée pour aucun titre de protection nationale				
<input type="checkbox"/> JP Japon n'est désigné pour aucun titre de protection nationale				
<input type="checkbox"/> KR République de Corée n'est désignée pour aucun titre de protection nationale				
<i>(Les cases mentionnées ci-dessus peuvent seulement être utilisées pour exclure (irrévocablement) les désignations concernées si, au moment du dépôt ou ultérieurement en vertu de la règle 26bis.1, la demande internationale revendiquée dans le cadre n° VI la priorité d'une demande nationale antérieure déposée dans l'État considéré, afin d'éviter que cette demande nationale antérieure ne cesse de produire ses effets en vertu de la législation nationale.)</i>				
Cadre n° VI REVDICATION DE PRIORITÉ				
La priorité de la ou des demandes antérieures suivantes est revendiquée :				
Date de dépôt de la demande antérieure (jour/mois/année)	Numéro de la demande antérieure	Lorsque la demande antérieure est une :		
		demande nationale : pays ou membre de l'OMC	demande régionale : office régional	demande internationale : office récepteur
point 1)				
point 2)				
point 3)				
<input type="checkbox"/> D'autres revendications de priorité sont indiquées dans le cadre supplémentaire.				
<input type="checkbox"/> Le Bureau international est prié de se procurer auprès d'une bibliothèque numérique une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures (si la ou les demandes antérieures sont accessibles au Bureau international auprès d'une bibliothèque numérique) indiquées ci-dessus sous :* <input type="checkbox"/> tous les points <input type="checkbox"/> le point 1) <input type="checkbox"/> le point 2) <input type="checkbox"/> le point 3) <input type="checkbox"/> autre, voir le cadre supplémentaire				
<input type="checkbox"/> L' office récepteur est prié d'établir et de transmettre au Bureau international une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures (si la ou les demandes antérieures ont été déposées auprès de l'office qui, aux fins de la présente demande internationale, est l'office récepteur) ou de se procurer une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures auprès d'une bibliothèque numérique et de la ou les transmettre au Bureau international (si la ou les demandes antérieures sont accessibles à l'office récepteur auprès d'une bibliothèque numérique) indiquées ci-dessus sous :* <input type="checkbox"/> tous les points <input type="checkbox"/> le point 1) <input type="checkbox"/> le point 2) <input type="checkbox"/> le point 3) <input type="checkbox"/> autre, voir le cadre supplémentaire				
* Si la copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures ne sont pas détenues dans une bibliothèque numérique sous le numéro de la demande antérieure indiquée ci-dessus mais sous le numéro d'une autre demande qui en revendique également la priorité, indiquer ce numéro dans le cadre supplémentaire (sous le point 4).				
Restaurer le droit de priorité : il est demandé à l'office récepteur de restaurer le droit de priorité concernant la ou les demandes antérieures indiquées plus haut ou dans le cadre supplémentaire sous les points _____. (Voir également les notes relatives au cadre n° VI; des renseignements complémentaires doivent être communiqués à l'appui de la requête en restauration du droit de priorité).				
Incorporation par renvoi : lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visée à la règle 20.5.a) n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralement contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des éléments visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve de la confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.				
Cadre n° VII ADMINISTRATION CHARGÉE DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE				
Choix de l'administration chargée de la recherche internationale (ISA) (si plus d'une administration chargée de la recherche internationale est compétente pour procéder à la recherche internationale, indiquer l'administration choisie; le code à deux lettres peut être utilisé) : ISA /				

Suite du Cadre n° VII UTILISATION DES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE ANTÉRIEURE; MENTION DE CETTE RECHERCHE		
<input type="checkbox"/> L'administration chargée de la recherche internationale indiquée dans le cadre n° VII est priée de prendre en considération les résultats de la ou des recherches antérieures mentionnées ci-dessous (voir également les notes relatives au cadre n° VII; utilisation des résultats de plus d'une recherche antérieure)		
Date de dépôt (jour/mois/année)	Numéro de dépôt	Pays (ou office régional)
<input type="checkbox"/> Déclaration (règle 4.12.ii) : la présente demande internationale est identique, ou pratiquement identique à la demande pour laquelle la recherche antérieure a été effectuée, mais, le cas échéant, elle a été déposée dans une langue différente.		
<input type="checkbox"/> Disponibilité des documents : les documents suivants sont à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale sous une forme et d'une manière qu'elle accepte et, en conséquence, le déposant n'a pas à les fournir (règle 12bis.1.f) : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une copie des résultats de la recherche antérieure,* <input type="checkbox"/> une copie de la demande antérieure, <input type="checkbox"/> une traduction de la demande antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale, <input type="checkbox"/> une traduction des résultats de la recherche antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale, <input type="checkbox"/> une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure. (Si possible, indiquer ci-après le(s) document(s) disponible(s) pour l'administration chargée de la recherche internationale): 		
<input type="checkbox"/> Transmettre une copie des résultats de la recherche antérieure et d'autres documents (si la recherche antérieure n'a pas été effectuée par l'administration chargée de la recherche internationale mentionnée ci-dessus mais par l'office qui agit en tant qu'office récepteur) : l'office récepteur est prié de préparer et de transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale (règle 12bis.1.c) : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une copie des résultats de la recherche antérieure,* <input type="checkbox"/> une copie de la demande antérieure, <input type="checkbox"/> une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure. 		
* Lorsque les résultats de la recherche antérieure ne sont ni disponibles auprès d'une bibliothèque numérique ni transmis par l'office récepteur, il appartient au déposant de les lui remettre (règle 12bis.1.a). (voir également le point 11 du bordereau et les notes relatives au cadre n° VII)		
Date de dépôt (jour/mois/année)	Numéro de dépôt	Pays (ou office régional)
<input type="checkbox"/> Déclaration (règle 4.12.ii) : la présente demande internationale est identique, ou pratiquement identique à la demande pour laquelle la recherche antérieure a été effectuée, mais, le cas échéant, elle a été déposée dans une langue différente.		
<input type="checkbox"/> Disponibilité des documents : les documents suivants sont à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale sous une forme et d'une manière qu'elle accepte et, en conséquence, le déposant n'a pas à les fournir (règle 12bis.1.f) : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une copie des résultats de la recherche antérieure,* <input type="checkbox"/> une copie de la demande antérieure, <input type="checkbox"/> une traduction de la demande antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale, <input type="checkbox"/> une traduction des résultats de la recherche antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale, <input type="checkbox"/> une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure. (Si possible, indiquer ci-après le(s) document(s) disponible(s) pour l'administration chargée de la recherche internationale): 		
<input type="checkbox"/> Transmettre une copie des résultats de la recherche antérieure et d'autres documents (si la recherche antérieure n'a pas été effectuée par l'administration chargée de la recherche internationale mentionnée ci-dessus mais par l'office qui agit en tant qu'office récepteur) : l'office récepteur est prié de préparer et de transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale (règle 12bis.1.c) : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une copie des résultats de la recherche antérieure,* <input type="checkbox"/> une copie de la demande antérieure, <input type="checkbox"/> une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure. 		
* Lorsque les résultats de la recherche antérieure ne sont ni disponibles auprès d'une bibliothèque numérique ni transmis par l'office récepteur, il appartient au déposant de les lui remettre (règle 12bis.1.a). (voir également le point 11 du bordereau et les notes relatives au cadre n° VII)		
<input type="checkbox"/> D'autres recherches antérieures sont indiquées sur une feuille annexe.		
Cadre n° VIII DÉCLARATIONS		
Les déclarations suivantes figurent dans les cadres n° VIII.i) à v) (cocher ci-dessous la ou les cases appropriées et indiquer dans la colonne de droite le nombre de chaque type de déclaration) :		Nombre de déclarations
<input type="checkbox"/> cadre n° VIII.i)	déclaration relative à l'identité de l'inventeur	:
<input type="checkbox"/> cadre n° VIII.ii)	déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	:
<input type="checkbox"/> cadre n° VIII.iii)	déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité d'une demande antérieure	:
<input type="checkbox"/> cadre n° VIII.iv)	déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	:
<input type="checkbox"/> cadre n° VIII.v)	déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	:

Cadre n° VIII.i) DÉCLARATION : IDENTITÉ DE L'INVENTEUR

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 211; voir les notes relatives aux cadres nos VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.i). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative à l'identité de l'inventeur (règles 4.17.i) et 51bis.1.a)i) :

N'EST PAS INCLUSE
(n'est pas nécessaire puisque l'inventeur est nommé dans le cadre n° III)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.i)".

Cadre n° VIII.ii) DÉCLARATION : DROIT DE DEMANDER ET D'OBTENIR UN BREVET

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 212; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.ii). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet (règles 4.17.ii) et 51bis.1.a)ii)), dans le cas où la déclaration selon la règle 4.17.iv) n'est pas appropriée :

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.ii)".

Cadre n° VIII.iii) DÉCLARATION : DROIT DE REVENDIQUER LA PRIORITÉ

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 213; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.iii). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure indiquée ci-dessous si le déposant n'est pas celui qui a déposé la demande antérieure ou si son nom a changé depuis le dépôt de la demande antérieure (règles 4.17.iii) et 51bis.1.a)iii) :

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.iii)".

**Cadre n° VIII.iv) DÉCLARATION : QUALITÉ D'INVENTEUR
(seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)**

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 214; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.iv). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

**Déclaration relative à la qualité d'inventeur (règles 4.17.iv) et 51bis.1.a)iv))
aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique :**

Par la présente, je déclare que je crois être le premier inventeur original et unique (si un seul inventeur est mentionné ci-dessous) ou l'un des premiers coinventeurs (si plusieurs inventeurs sont mentionnés ci-dessous) de l'objet revendiqué pour lequel un brevet est demandé.

La présente déclaration a trait à la demande internationale dont elle fait partie (si la déclaration est déposée avec la demande).

La présente déclaration a trait à la demande internationale n° PCT/ (si la déclaration est remise en vertu de la règle 26ter).

Par la présente, je déclare que mon domicile, mon adresse postale et ma nationalité sont tels qu'indiqués près de mon nom.

Par la présente, je déclare avoir passé en revue et comprendre le contenu de la demande internationale à laquelle il est fait référence ci-dessus, y compris les revendications de ladite demande. J'ai indiqué dans la requête de ladite demande, conformément à la règle 4.10 du PCT, toute revendication de priorité d'une demande étrangère et j'ai identifié ci-dessous, sous l'intitulé "Demandes antérieures", au moyen du numéro de demande, du pays ou du membre de l'Organisation mondiale du commerce, du jour, du mois et de l'année du dépôt, toute demande de brevet ou de certificat d'auteur d'invention déposée dans un pays autre que les États-Unis d'Amérique, y compris toute demande internationale selon le PCT désignant au moins un pays autre que les États-Unis d'Amérique, dont la date de dépôt est antérieure à celle de la demande étrangère dont la priorité est revendiquée.

Demandes antérieures :
.

Par la présente, je reconnais l'obligation qui m'est faite de divulguer les renseignements dont j'ai connaissance et qui sont pertinents quant à la brevetabilité de l'invention, tels qu'ils sont définis dans le Titre 37, § 1.56, du Code fédéral des réglementations, y compris, en ce qui concerne les demandes de continuation-in-part les renseignements pertinents qui sont devenus accessibles entre la date de dépôt de la demande antérieure et la date du dépôt international de la demande de continuation-in-part.

Je déclare par la présente que toute déclaration ci-incluse est, à ma connaissance, véridique et que toute déclaration formulée à partir de renseignements ou de suppositions est tenue pour véridique; et de plus, que toutes ces déclarations ont été formulées en sachant que toute fausse déclaration volontaire ou son équivalent est passible d'une amende ou d'une incarcération, ou des deux, en vertu de la Section 1001 du Titre 18 du Code des États-Unis, et que de telles déclarations volontairement fausses risquent de compromettre la validité de la demande de brevet ou du brevet délivré à partir de celle-ci.

Nom :

Domicile :
(ville et État (des États-Unis d'Amérique), le cas échéant, ou pays)

Adresse postale :
.

Nationalité :

Signature de l'inventeur : *Bernard Picard* **Date :**
(La signature doit être celle de l'inventeur, il ne peut s'agir de celle du mandataire)

Nom :

Domicile :
(ville et État (des États-Unis d'Amérique), le cas échéant, ou pays)

Adresse postale :
.

Nationalité :

Signature de l'inventeur : **Date :**
(La signature doit être celle de l'inventeur, il ne peut s'agir de celle du mandataire)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.iv)".

Cadre n° VIII.v) DÉCLARATION : DIVULGATIONS NON OPPOSABLES OU EXCEPTIONS AU DÉFAUT DE NOUVEAUTÉ

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 215; voir les notes relatives aux cadres n^{os} VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.v). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté (règles 4.17.v) et 51bis.1.a)v) :

N'EST PAS INCLUSE
(Le déposant ne dispose d'aucune information qui soulèverait la question de divulgations non opposables ou d'exceptions au défaut de nouveauté)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.v)".

Suite du Cadre n° VIII.i) à v) DÉCLARATION

*Si l'un des cadres n°s VIII.i) à v) **ne suffit pas** à contenir tous les renseignements, y compris dans le cas où **plus de deux inventeurs doivent être nommés** dans le cadre n° VIII.iv), dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° VIII..." (compléter le numéro du cadre en précisant le point) et fournir les renseignements conformément aux instructions données dans le cadre dans lequel la place était insuffisante. Si on a besoin de place supplémentaire dans deux ou plusieurs cadres, il faut utiliser le cadre "Suite" du cadre correspondant pour continuer chacune des déclarations. Si le présent cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.*

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cadre n° IX BORDEREAU relatif aux dépôts sur PAPIER – cette feuille doit être utilisée exclusivement en cas de dépôt d’une demande internationale sur **PAPIER**

La présente demande internationale contient les éléments suivants:	Nombre de feuilles	Le ou les éléments suivants sont joint s à la présente demande internationale (<i>cocher la ou les cases appropriées et indiquer dans la colonne de droite le nombre de chaque élément</i>):	Nombre d’éléments
a) formulaire de requête (PCT/RO/101) (y compris la ou les déclarations et les feuilles supplémentaires) :		1. <input type="checkbox"/> feuille de calcul des taxes :	
b) description (à l’exception de la partie de la description réservée au listage des séquences, (voir le point f), ci-dessous) :		2. <input type="checkbox"/> original du pouvoir distinct :	
c) revendications :		3. <input type="checkbox"/> original du pouvoir général :	
d) abrégé :		4. <input type="checkbox"/> copie du pouvoir général; le cas échéant, numéro de référence : :	
e) dessins (le cas échéant) :		5. <input type="checkbox"/> explication de l’absence d’une signature :	
f) partie de la description réservée au listage des séquences (le cas échéant) :		6. <input type="checkbox"/> document(s) de priorité indiqué(s) dans le cadre n° VI au(x) point(s) :	
		7. <input type="checkbox"/> traduction de la demande internationale en (<i>langue</i>) : :	
		8. <input type="checkbox"/> indications séparées concernant des micro-organismes ou autre matériel biologique déposés :	
		9. <input type="checkbox"/> copie sous forme électronique du listage des séquences ne faisant pas partie de la demande internationale (en format texte selon la norme de l’annexe C/ST.25), sur support(s) matériel(s), qui est remise exclusivement aux fins de la recherche internationale en vertu de la règle 13ter (<i>indiquer type et nombre de supports</i>) :	
		10. <input type="checkbox"/> avec la déclaration quant à “l’identité entre le contenu de la copie remise sous forme électronique, selon la règle 13ter, et celui du listage des séquences contenu dans la demande internationale” telle que déposée sur papier :	
		11. <input type="checkbox"/> copie des résultats de la recherche antérieure (règle 12bis.1.a) :	
		12. <input type="checkbox"/> autres éléments (<i>préciser</i>) : :	
Nombre total de feuilles :			
Figure des dessins qui doit accompagner l’abrégé :		Langue de dépôt de la demande internationale :	

Cadre n° X SIGNATURE DU DÉPOSANT, DU MANDATAIRE OU DU REPRÉSENTANT COMMUN
À côté de chaque signature, indiquer le nom du signataire et à quel titre l’intéressé signe (si cela n’apparaît pas clairement à la lecture de la requête).

Alain Dupont
Alain Dupont

Réservé à l’office récepteur

1. Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale :	2. Dessins : <input type="checkbox"/> reçus : <input type="checkbox"/> non reçus :
3. Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale :	
4. Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l’article 11.2) du PCT :	
5. Administration chargée de la recherche internationale (si plusieurs sont compétentes) : ISA /	6. <input type="checkbox"/> Transmission de la copie de recherche différée jusqu’au paiement de la taxe de recherche

Réservé au Bureau international

Date de réception de l’exemplaire original par le Bureau international :
--

PCT

FEUILLE DE CALCUL DES TAXES Annexe de la requête

Réservé à l'office récepteur

Demande internationale n°

Timbre à date de l'office récepteur

Référence du dossier du
déposant ou du mandataire

Déposant

CALCUL DES TAXES PRESCRITES

1. TAXE DE TRANSMISSION T

2. TAXE DE RECHERCHE S

Recherche internationale à effectuer par _____
(Si plusieurs administrations chargées de la recherche internationale sont
compétentes pour effectuer la recherche internationale, inscrire le nom de
celle qui est choisie pour l'effectuer.)

3. TAXE INTERNATIONALE DE DÉPÔT

Reporter le nombre total de feuilles indiqué dans le cadre n° IX _____

i1 30 premières feuilles i1

i2 _____ x _____ = i2
nombre de feuilles taxe par feuille
au-delà de 30

Additionner les montants portés dans les cadres
i1 et i2 et inscrire le total dans le cadre I I

(Les déposants de certains États ont droit à une réduction de 90% de la taxe
internationale de dépôt. Lorsque le déposant a (ou tous les déposants ont) droit
à cette réduction, la somme devant figurer sous I représente 10% de la taxe
internationale de dépôt.)

4. TAXE AFFÉRENTE AU DOCUMENT DE PRIORITÉ (le cas échéant) . . . P

5. TAXE AFFÉRENTE À LA RESTAURATION DU DROIT
DE PRIORITÉ (le cas échéant) RP

6. TAXE AFFÉRENTE AUX DOCUMENTS DE LA RECHERCHE
ANTÉRIEURE (le cas échéant) ES

7. TOTAL DES TAXES DUES

Additionner les montants portés dans les cadres T, S, I, P, RP et ES
et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL TOTAL

MODE DE PAIEMENT (Les offices récepteurs ne permettent pas tous l'utilisation de tous ces modes de paiement)

- autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant (voir ci-dessous) mandat postal carte de crédit (les détails doivent être fournis séparément et ne doivent pas figurer sur cette feuille) espèces
- chèque virement bancaire timbres fiscaux autre (préciser) :

AUTORISATION DE DÉBITER (OU CRÉDITER) UN COMPTE DE DÉPÔT OU UN COMPTE COURANT

(Les offices récepteurs ne permettent pas tous l'utilisation de ce mode de paiement)

- Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.
- (Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'office récepteur le permettent) Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.
- Autorisation de débiter le montant de la taxe afférente à l'établissement du document de priorité.

Office récepteur : RO/ _____

N° du compte de dépôt ou du compte courant : _____

Date : _____

Nom : _____

Signature : Alain Dupont